

29

Commission permanente  
Séance du 21 novembre 2022



Rapporteur : Mme ROUSSET

47263

16 - Economie sociale et solidaire

**Participation au titre du Fonds d'action sociale territorialisée (FAST) pour le soutien aux actions collectives menées sur le Pays de Saint-Malo**

Le lundi 21 novembre 2022 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, M. BRETEAU, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :** Mme ABADIE (pouvoir donné à M. LE MOAL), M. BOURGEOUX (pouvoir donné à Mme TOUTANT), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme FÉRET (pouvoir donné à M. BRETEAU), M. GUÉRET (pouvoir donné à Mme BOUTON), Mme LARUE (pouvoir donné à Mme COURTEILLE), Mme MAINGUET-GRALL (pouvoir donné à M. PICHOT), Mme MERCIER (pouvoir donné à M. HOUILLOT), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), M. PAUTREL (pouvoir donné à Mme BIARD), Mme ROUSSET (pouvoir donné à M. HERVÉ)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h00.

**La Commission permanente**

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 2 février 2022 ;

## Exposé :

Lors de sa réunion du 4 mars 2022, l'instance technique de validation des projets de l'agence départementale du Pays de Saint-Malo a donné un avis favorable au projet d'actions collectives porté par l'association "Des idées plein la Terre".

Cette association d'éducation à l'environnement, basée à Dol-de-Bretagne, intervient particulièrement sur la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-St-Michel. Elle permet aux citoyens d'agir pour la transition écologique et sociale sur leur territoire. En 2020, elle a été labellisée Espace de vie sociale (EVS) par la CAF, valorisant ainsi l'impact social de ses activités à travers la problématique de la transition écologique et sociale.

En 2021, l'association a créé un jardin partagé, support de rencontres et de sensibilisation des publics au jardinage naturel, à la découverte de la biodiversité, à la compréhension des enjeux environnementaux et sociaux liés à la production alimentaire, à la mixité sociale à travers des temps avec différents partenaires.

Cette année, l'association propose de poursuivre la construction de ce jardin partagé et de l'animer avec des ateliers cuisine et nature : jardiner au naturel, découverte des légumes anciens, des aromatiques. Des petits événements sont également envisagés: broyage de sapins de Noël, labour avec un âne, disco-soupe, pêche à pied.

La mixité des publics est toujours recherchée avec une attention particulière au public accompagné par les CDAS et/ou partenaires sociaux et éducatifs: personnes âgées, adolescents, familles et ouverture à l'espace de jeux des lutins situé à proximité.

Les crédits seront affectés sur la ligne 65-51-6568 P700A1, réservation N° 19637, après la validation de la DM2.

## Décide :

**- d'attribuer une subvention pour un montant total de 3 150 € à l'association "Des idées plein la terre" dans le cadre du Fonds d'action sociale territorialisé, conformément au tableau joint en annexe.**

## Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 24 novembre 2022

ID : CP20220813

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation